Ontario

Ministère des
Richesses naturelles

Évaluation d'un puits de gaz privé

Programme d'encouragement pour les propriétaires de puits de gaz privés

Renseignements sur la personne qualifiée

Nom de l'enterprise *(s'il y a lieu)*

Nom	Prénom	Initiale

Téléphone	Courriel

Titre ☐ Ingénieur ☐ Géoscientifique professionnel ☐ Examinateur classe II

Exploitant du puits (à remplir par l'exploitant du puits)

Nom	Prénom

Adresse postale

Nº d'unité	Nº civique	Rue	Boîte postale

Ville	Province	Code postal

Emplacement du puits

Nº du puits *(si connu)*	Coordonnées (NAD 83) : ► Longitude	Latitude

Exigences d'admissibilité

Propriété

L'exploitant a-t-il présenté les documents attestant de sa propriété légale du puits?	☐ Oui	☐ Non
Sinon, l'exploitant ou le demandeur a-t-il présenté des documents attestant qu'il est propriétaire de la propriété où est situé le puits?	☐ Oui	☐ Non
Les documents de propriété sont-ils joints au présent rapport?	☐ Oui	☐ Non
L'exploitant ou le demandeur a-t-il confirmé qu'il ne vend ou ne fournit pas de gaz du puits à un tiers? *(Sinon, veuillez indiquer les détails dans la section Commentaires)*	☐ Oui	☐ Non

Emplacement

Le puits est situé :

À plus de 75 m d'un bâtiment commercial ou industriel, d'une école, d'une église ou d'un lieu de réunion publique	☐ Oui	☐ Non
À plus de 15 m d'un lac, d'une rivière, d'un cours d'eau ou d'un effluent municipal	☐ Oui	☐ Non
À plus de 30 m d'un domicile privé	☐ Oui	☐ Non
À plus de 25 m d'une voie de chemin de fer, d'une ligne de transmission à haute tension (>50kV), d'un pipeline ou d'une emprise de services publics	☐ Oui	☐ Non
À plus de 5 m de la bordure d'une réserve routière	☐ Oui	☐ Non
À plus de deux ans de parcours d'un puits municipal, aussi désigné sous l'appellation zone de protection des têtes de puits B (WHPA-B) *(selon l'exception 5.4.2 à la politique)*	☐ Oui	☐ Non
En dehors des zones de protection des prises d'eau de surface 1 (IPZ1) *(selon l'exception 5.4.2 à la politique)*	☐ Oui	☐ Non

Remarque : S'assurer que les marges de retrait sont indiquées sur le dessin d'emplacement du puits, conformément au Manuel de la personne qualifiée.

Commentaires

 © Imprimeur de la Roi pour l'Ontario, 2022

État de la tête de puits : *(voir la politique et le Manuel PQ pour les détails)*	**Répond aux nomes**	**Rénovation requise**
1. Le tubage en surface est scellé et dépasse le niveau de sol. ……	☐	☐
2. La surface entourant le puits présente une pente suffisante pour assurer un drainage adéquat et empêcher l'eau de s'accumuler autour ou près de la tête de puits..……	☐	☐
3. La tête de puits est munie d'une soupape d'arrêt fonctionnelle. ……	☐	☐
4. Le puits comporte un orifice de 2" permettant de pomper du liquide de neutralisation dans le puits afin de stopper l'écoulement du gaz au besoin ……	☐	☐
5. La tête de puits comporte un manomètre fonctionnel adapté pour le gaz naturel permettant de vérifier la pression statique d'un puits fermé et de surveiller la pression durant le fonctionnement. ……	☐	☐
6. Manifestations physiques de fuites en surface. ……	☐	☐
7. Panneaux lisibles à proximité de la tête de puits ……	☐	☐

Commentaires (Ne fournissez pas de renseignements personnels dans cette section)

La personne qualifiée doit :

- ☐ Fournir un dessin de l'emplacement du puits
- ☐ Fournir des photographies des quatre côtés du puits (Assurez-vous que la photo ne montre aucune personne.)
- ☐ Remplir la documentation requise à la section « Propriété »
- ☐ Remplir et signer la section «Personne qualifiée » du formulaire de demande du Programme d'encouragement pour les propriétaires de puits de gaz privés, le cas échéant

Déclaration de la personne qualifiée

Je, _____ ,

(prénom, nom)

à titre de personne qualifiée, confirme que les renseignements ci-dessus sont vrais et exacts.

Signature et sceau	Date de l'évaluation *(aaaa/mm/jj)*	Date de la signature *(aaaa/mm/jj)*

Si vous décidez de présenter une demande de subvention, l'avis de collecte de renseignements personnels suivant s'appliquera.

AVIS DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La collecte de renseignements personnels est nécessaire pour administrer le Programme ontarien d'encouragement pour les propriétaires de puits de gaz privés. Les renseignements personnels recueillis sur ce formulaire sont préparés par une personne qualifiée et seront utilisés par le MRN pour administrer le programme, faire les paiements des subventions et effectuer des vérifications relatives à l'assurance de la qualité ainsi que des analyses statistiques. Ces renseignements seront protégés conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Pour toute question concernant la collecte et l'utilisation de ces renseignements, communiquez avec un représentant du Programme ontarien d'encouragement pour les propriétaires de puits de gaz privés au 1 888 990-0902.

Réservé à l'usage interne		
Approuvé par	Date *(aaaa/mm/jj)*	Numéro F

Avis au demandeur : Veuillez conserver un exemplaire rempli de ce formulaire pour vos dossiers.

Effacer Imprimer

 © Imprimeur de la Roi pour l'Ontario, 2022